

Synthèse du Bureau COPAMAC SIDAM 22 décembre 2006 à St Flour

Le Président Jacques CHAZALET ouvre la séance en précisant qu'au même moment se déroule une réunion de Comité de Massif à laquelle assistent Pascal COSTE et Jean LAURENS et rappelle quelques faits marquants de la mandature.

Le séminaire d'Aumont-Aubrac en début de mandature a défini la recherche de valeur ajoutée comme un point fondamental pour l'agriculture du Massif. Nous avons essayé de nous y tenir.

De nombreux autres dossiers ont été traités avec plus ou moins de succès mais l'herbe et les ICHN sont restés les points centraux de notre action.

On a également assisté au renouveau du Comité de Massif sous l'impulsion de Pierre-Joël BONTE qui a été l'initiateur d'une nouvelle entente dynamique entre les six régions.

Il y a eu aussi la démarche « Montagne » sous l'impulsion de Dominique BARRAU.

Sur la PHAE le budget est sauvé mais les inquiétudes restent sur le cahier des charges. Suivant les dispositions qu'il comportera, le Massif produira l'herbe ou la cueillera ...

Pour les ICHN la revalorisation promise de 50 % est un échec. Ce dossier n'est plus soutenu politiquement. Il va falloir que le Massif se serre les coudes parce que la situation n'est pas favorable et les handicaps nombreux.

Pour Dominique BARRAU on n'a pas perdu sur les ICHN : il manque seulement 15 % pour atteindre l'objectif annoncé de 50.

Pour Georges ZINSSTAG la PHAE seule sans certaines MAE spécifiques n'est pas satisfaisante pour les zones sèches.

6 millions d'euros ont été isolés avec des mesures adaptées, précise Dominique BARRAU qui considère par ailleurs que les files d'attente pour le plan Bâtiment sont aussi une victoire syndicale – on avait demandé 50 000 € en zone de Montagne, on a obtenu 47 000 €.

Budget

La contribution des CA a été revalorisée de 1,8 % et ne prend pas en compte l'arrivée des départements de Bourgogne.

La convention d'objectif FNADT est prévisionnelle elle n'a pas encore été négociée.

Pour le reste il n'y a aucune modification de fond et le budget prévisionnel 2007 s'équilibre en recettes et dépenses à 401 205 €. Il est accepté à l'unanimité.

Etudes de faisabilité

Yves GARY rappelle le contexte de ces études qui sont issues des propositions du groupe de travail agroalimentaire pour préparer le schéma de Massif.

A l'issue de ces travaux il a été retenu trois propositions d'études portant sur :

- La qualification environnementale des territoires
- L'opportunité de création de centrales de vente
- L'opportunité et la faisabilité de création de magasins franchisés

1. Etude sur la qualification environnementale des territoires :

Cette étude est portée par l'ADIMAC, elle est financée à 100 % pour un montant de 37 500 €.

Pour le SIDAM, c'est Jacques CHAZALET qui sera le représentant professionnel.

2. Etude d'opportunité sur la création de centrales de vente :

Cette étude est portée par le SIDAM. Elle bénéficie d'une subvention de 42 350 € sur des crédits du FNADT correspondant à 70 % des dépenses prévues.

Michel LACOSTE est le représentant professionnel du SIDAM.

3. Etude sur la création de magasins franchisés :

Cette étude est portée par l'AIMC, elle bénéficie d'une subvention de 44 835 € correspondant à 70,86 % de la dépense prévue.

L'appel d'offres pour solliciter les candidatures n'a pas encore été lancé par l'AIMC.

■ Convention interrégionale de Massif

Daniel TAURAND indique que la dotation pour cette convention 2007–2013 s'élève à 162 millions d'euros répartis à peu près équitablement sur les 3 axes :

Axe 1 accueil de nouvelles populations

Axe 2 création de richesse

Axe 3 attractivité – accessibilité

Ces trois axes ont fait l'unanimité des six Présidents de région pour conduire une politique cohérente.

Jacques CHAZALET souhaite que le SIDAM soit effectivement présent sur le dossier installation. Mais il doit être bien entendu qu'il ne peut s'agir de petits projets qui auraient été « retoqués » par ailleurs.

Même si l'installation concerne tous les secteurs il faut essayer de faire prendre en compte les spécificités de l'installation en agriculture.

■ Zones à haute valeur naturelle (HVN)

Maryline CROUZET présente le cadre politique de « cette idée qui fait son chemin », ce concept date des années 90 il a été conforté par une étude visant à caractériser et à quantifier les différents systèmes agraires européens pouvant être associés à l'idée de HVN.

Ce concept s'inscrit de plus en plus souvent dans les politiques qui se mettent en place mais la HVN pourrait devenir un critère d'évaluation des mesures telles que celles de l'axe 2 du PDRH.

Jacques CHAZALET s'inquiète de ce projet. Alors que les aides au maïs sont bonifiées, le Massif risque de devoir se limiter à cueillir l'herbe.

Henri SOULIER souhaite qu'on essaie de comprendre ce qu'il peut y avoir derrière cette approche. Les seules aides qui resteront à terme pourraient être concentrées sur ces zones.

Maryline CROUZET précise que les premières cartes HVN ne concordent pas avec celles de Natura 2000 ce qui crée quelques soucis à l'UE.

■ Produits de montagne

Maryline CROUZET fait savoir qu'à ce jour 25 entreprises peuvent utiliser le logo ALTITUDE : 16 en lait, 1 en viande bovine, 1 en viande porcine et 7 en eau de source.

Elle rappelle également les conditions d'attribution du logo qui avaient pour objectif de regrouper et de fédérer les acteurs pour renforcer la démarche collective.

Dominique BARRAU met en avant deux aspects de ce dossier qui méritent d'être précisés.

- **La pertinence de la démarche qui est avérée**
- **La crédibilité de l'appellation**, qui doit être renforcée par un cahier des charges.

Dominique BARRAU considère qu'il faut avancer assez vite pour éviter que les réflexions en cours ne se dispersent et empêchent ensuite toute possibilité de regroupement d'influence. Il confirme que ce sont quelques produits spécifiques qui créent la valeur ajoutée et permettent d'écouler le reste. Notre problème est de ne pas avoir de partenaire.

Pour Henri SOULIER c'est le marché qui doit reconnaître ALTITUDE. La difficulté est de démarrer, après tout le monde suit y compris la distribution.

Le mot « Montagne » est utilisé depuis plus de 20 ans mais il n'a jamais généré de plus-value.

■ Installation

Jacques CHAZALET demande aux JA de présenter le dossier qu'ils ont préparé.

Dans la politique de compensation des handicaps figurent les prêts bonifiés. C'en est une des composantes et leur suppression est un élément de plus dans le laminage des aides aux zones défavorisées.

Après avoir effectué quelques simulations il est apparu qu'en zone de Montagne les nouveaux plafonds de 55 000 € sont trop faibles.

La proposition d'intégrer dans le PIDIL un plafond supérieur pour les zones de Montagne n'a pas été retenue. On en reste avec la disposition du PDRH qui précise que le montant global de la dotation ne pourra excéder 40 000 €.

Jacques CHAZALET prend acte de cette situation qu'il ne manquera pas de rappeler mais considère qu'il n'est pas possible de faire beaucoup plus aujourd'hui.

La réflexion se poursuit sur la gestion des références laitières et les producteurs laitiers du Massif demandent :

- Que toutes les sous-réalisations supérieures à 30 % soient récupérées dès la première année.
- Que soit conservé le principe de maîtrise de la production et que les deux fois 0,5 % de redistribution aillent d'abord vers les producteurs prioritaires capables de les utiliser.

Dominique BARRAU précise que ce dossier est un vrai souci pour les responsables professionnels du Sud de la Loire qui ne souhaitent pas se faire dépouiller des droits à produire.

■ Etats généraux de la production ovine

Cette rencontre a eu lieu le 18 décembre à Clermont et le président Jacques CHAZALET rappelle qu'à cette initiative, auvergnate au départ, sont venus se rattacher la Bourgogne, le Limousin et Poitou-Charentes.

La production ovine française représente 40 % des besoins des filières. 20 % de la production française est identifiée : il n'est pas possible d'aller beaucoup plus loin.

D'autres pistes sont à explorer et un programme adapté avec des mesures et des actions spécifiques doit être élaboré par la FNCBV, la FNO et la FNSEA.

Dominique BARRAU considère que cette réflexion est la bienvenue, elle s'inscrira forcément dans la préparation de l'après 2013 qui se traduira par des arbitrages terribles et pas seulement sur plus ou moins de modulation.

Jacques CHAZALET rappelle les résultats du RICA : l'EBE hors aide par ordre décroissant est le suivant : lait, mouton, bovin viande, céréales. En intégrant les aides, l'ordre est totalement inversé. Cela pose question

Il ne restera de l'élevage ovin que dans les zones intermédiaires.

Sans autres questions diverses le Président Jacques CHAZALET clôture la séance.